

## LA FORET, LA CONNAITRE C'EST LA PROTEGER

### CONTACT PRESSE

Sophie Couturier  
01 43 98 83 05  
06 85 31 34 90  
[sophie.couturier@ign.fr](mailto:sophie.couturier@ign.fr)

Lieu de détente et de loisirs, la forêt n'en demeure pas moins méconnue. « *La forêt appartient à tout le monde, la forêt diminue, la forêt française est surexploitée, etc.* » sont autant d'idées reçues auxquelles l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) répond. Parce que connaître la forêt c'est la protéger, l'IGN vous conduit à la découverte de la forêt française.



©IGN

### NON, LA FORET FRANÇAISE N'APPARTIENT PAS A TOUT LE MONDE !

Les trois quarts de la surface forestière en France métropolitaine appartiennent à des propriétaires privés soit 12,4 millions d'hectares, contre un quart de forêts publiques réparties entre les forêts domaniales (1.5 million d'hectares) et les autres forêts publiques (2.6 millions d'hectares). Les forêts domaniales sont la propriété privée de l'Etat. Les terrains publics, comme les forêts communales, appartiennent généralement à des communes mais aussi à d'autres collectivités locales ou à des établissements publics.

La part des forêts publiques a légèrement diminué depuis le siècle dernier. Mais, les surfaces boisées ont augmenté de 1,7 millions d'hectares ces 20 dernières années, dont 1,4 millions en forêt privée.

Les propriétaires de forêts privées sont libres d'ouvrir ou non leur propriété au public. La majorité d'entre eux choisissent de donner un accès libre et illimité à leur forêt.

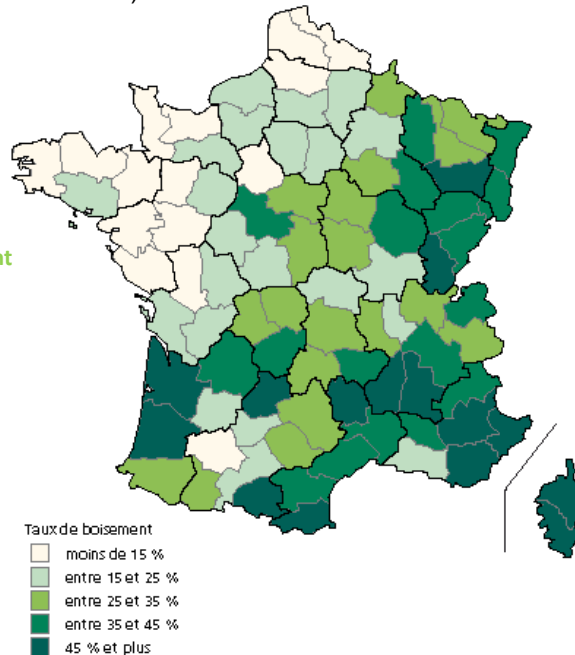
### NON, LA FORET FRANÇAISE NE DIMINUE PAS !

Depuis plus d'un siècle la forêt s'étend et s'enrichit, couvrant aujourd'hui 16.4 millions d'hectares, soit 30 % du territoire métropolitain. Elle représente la plus importante occupation du sol après l'agriculture qui couvre plus de la moitié de la France métropolitaine.

Les principales raisons de cette forte progression sont attribuées entre autres à la déprise agricoles et au boisement des terres agricoles, et dans une moindre mesure aux changements climatiques qui favorisent la croissance et la productivité des arbres.

Ces vingt dernières années on a constaté une forte augmentation des surfaces boisées dans le sud-est (Languedoc-Roussillon, Corse et Alpes-du-Sud) et dans le nord-ouest (Bretagne et Pays de la Loire).

Taux de boisement par département



### NON, LA FORET FRANÇAISE N'EST PAS SUREXPLOITEE !

Chaque année en France, on ne récolte au plus que 60% de ce qui pousse. La récolte annuelle de bois est donc inférieure à la production biologique de la forêt. Loin d'être surexploitée, la forêt française souffre au contraire de sous-exploitation. Cette situation peut lui être préjudiciable, car une forêt vieillissante, où le bois s'accumule, est une forêt qui se fragilise, plus sensible aux maladies et aux intempéries.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### FORET, BOIS, BOQUETEAUX OU BOSQUET ?

La forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares composé d'arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité, un couvert boisé de plus de 10% et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres. La définition de la forêt comprend également les bois, dont la superficie est supérieure à 4 hectares, et les boqueteaux dont la superficie s'étend de 50 ares à 4 hectares. En revanche, les bosquets, n'excédant pas 50 ares, sont exclus de cette définition.

#### QUELLES ESPECES POUR QUELS ESPACES, L'EXEMPLE DES FEUILLUS ET DES CONIFERES ?

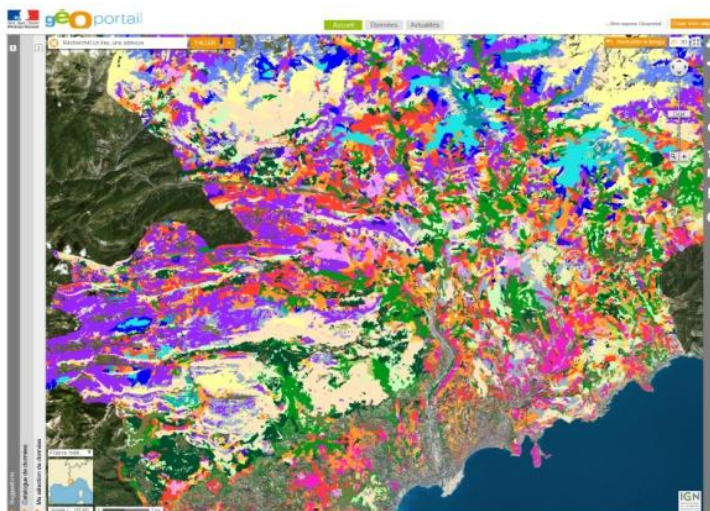
La forêt française métropolitaine est majoritairement une forêt de feuillus (chênes, hêtres, châtaigniers, charme, frênes, etc.). Ces peuplements représentent 65% de la superficie forestière. Les peuplements de feuillus se situent surtout dans les plaines ou à moyenne altitude.

Les peuplements de conifères (pin maritime, épicéa, etc.) représentent 22 % de la superficie forestière et se situent essentiellement en zone montagneuse, dans le massif des landes de Gascogne, ainsi que dans les plantations assez récentes de l'ouest de la France.

Les 13% restants représentent la part des peuplements mixtes.

### QUEL EST LE RÔLE DE L'INVENTAIRE FORESTIER DE L'IGN ?

L'IGN joue un rôle central dans l'observation et la surveillance des écosystèmes forestiers et le renseignement des indicateurs de gestion durable de la forêt française. L'institut élabore et publie l'inventaire annuel des ressources forestières nationales. La cartographie forestière de la France est disponible sur [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr).



Carte forestière région Paca - Localisation des formations végétales. Géoportail © GEOPORTAIL / IGN

Plus d'info sur :  
<http://inventaire-forestier.ign.fr>  
[www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)  
[www.edugeo.fr](http://www.edugeo.fr)



L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.